Activités d'Intégration Professionnelle, enseignement clinique

PAB1016-SSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : sage-femme - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
7	**208 h**
PRÉREQUIS *Aucun*	CO-REQUIS PAB1012-NSAN PAB1015-NSAN

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Alison RICHARD	Elise ANSAY Sophie EVRARD Justine KUGENER Alison RICHARD Anne SEUTIN Carine VLAJCIC

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Sage-femme	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette unité d'enseignement constitue une première immersion dans le milie professionnels de la sage-femme. Elle permet à l'étudiant·e de découvrir l'accompagnement de la femme, du nouveau-né, du couple et de la famille dans un contexte de post-partum.

À travers le stage, les activités pédagogiques associées et les temps de réflexion sur la pratique, l'étudiant·e développe les compétences fondamentales du référentiel de formation dans une situation initiale. L'UE favorise l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice de la profession ainsi que la construction progressive de son identité professionnelle de futur·e sage-femme.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS) (SUR BASE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES INTERRÉSEAU 2022)

C1. S'IMPLIQUER DANS SA FORMATION ET DANS LA CONSTRUCTION DE SON IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

•€€€€€€€ Participer activement au développement de ses apprentissages en recherchant des situations cliniques variées et adaptées à sa progression.

•€€€€€€€ Mobiliser de manière intégrée les savoirs théoriques, scientifiques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession.

•€€€€€€€ Analyser de façon critique sa pratique professionnelle et ajuster ses objectifs d'apprentissage.

•€€€€€€€ Développer une démarche de formation continue et construire son identité professionnelle de sage-femme.

C2. PRENDRE EN COMPTE LES DIMENSIONS DÉONTOLOGIQUES, ÉTHIQUES, LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES DE LA PROFESSION

•€€€€€€€ Respecter la législation, la réglementation et la déontologie propres à la profession de sage-femme.

•€€€€€€€ Adopter une posture professionnelle fondée sur l'intégrité, l'honnêteté et le respect du secret professionnel.

•€€€€€€€ Identifier les enjeux éthiques liés aux situations rencontrées.

•€€€€€€€ Fonder ses décisions et ses actions sur une réflexion éthique respectueuse des personnes et de leurs choix.

C3. PARTICIPER À LA GESTION HUMAINE, MATÉRIELLE ET ADMINISTRATIVE

•€€€€€€€ Planifier son activité en tenant compte des priorités cliniques et des contraintes organisationnelles.

•€€€€€€€ Utiliser les ressources de manière efficiente, responsable et durable.

•€€€€€€€ Participer à la gestion administrative et logistique des soins.

•€€€€€€€ Collaborer efficacement avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire et des réseaux de soins.

C4. RÉALISER UNE DÉMARCHE CLINIQUE GLOBALE EN PÉRIODE PRÉCONCEPTIONNELLE, PRÉ-, PÉRI- ET POSTNATALE

•€€€€€€€ Recueillir et analyser les données biomédicales, psychosociales et environnementales pertinentes.

•€€€€€€€ Reconnaître le caractère physiologique ou pathologique des situations rencontrées.

•€€€€€€€ Élaborer un jugement clinique et formuler des hypothèses diagnostiques.

•€€€€€€€ Déterminer, mettre en œuvre et prioriser les interventions de sage-femme adaptées à la situation clinique.

•€€€€€€€ Associer la femme, le couple et la famille aux décisions concernant le suivi et l'accompagnement.

•€€€€€€€ Évaluer les résultats des interventions et ajuster la démarche clinique en fonction de l'évolution de la situation.

C5. RÉALISER LES ACTES TECHNIQUES ET LES SOINS REQUIS

•€€€€€€€ Réaliser avec sécurité les actes techniques et les soins généraux, spécifiques et obstétricaux relevant du champ de compétences de la sage-femme.

•€€€€€€€ Appliquer les principes de pharmacovigilance, d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.

•€€€€€€€ Garantir un environnement de soins sécuritaire.

•€€€€€€€ Respecter le confort, le bien-être, l'intimité et la dignité des bénéficiaires.

•€€€€€€€ Adapter ses pratiques aux données probantes et aux recommandations professionnelles.

C6. RÉALISER UNE DÉMARCHE DE PROMOTION ET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ GÉNÉSIQUE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

•€€€€€€€ Identifier les besoins, attentes et ressources des femmes, des couples, des familles et des groupes.

•€€€€€€€ Développer des actions favorisant l'autonomie et le pouvoir d'agir des bénéficiaires.

•€€€€€€€ Concevoir et mettre en œuvre des stratégies éducatives adaptées aux contextes rencontrés.

•€€€€€€€ Participer à des actions de promotion de la santé génésique et de prévention.

•€€€€€€€ Évaluer et réajuster les démarches éducatives mises en place.

C7. ASSURER UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ENVERS LES BÉNÉFICIAIRES ET L'ENTOURAGE PROFESSIONNEL

•€€€€€€€ Établir une relation professionnelle adaptée avec les femmes, les couples, les familles et les différents partenaires de soins.

•€€€€€€€ Utiliser des techniques de communication favorisant l'écoute, la participation et la prise de décision éclairée.

•€€€€€€€ Transmettre oralement et par écrit des informations structurées, précises et pertinentes.

•€€€€€€€ Assurer la continuité et la sécurité des soins par une communication interprofessionnelle efficace.

•€€€€€€€ Développer une relation d'aide empreinte de respect, d'empathie et de non-jugement.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES INTÉGRÉES À L'UE

Tout au long de l'UE, l'étudiant·e développe également :

•€€€€€€€ une démarche réflexive favorisant la progression de ses apprentissages ;

•€€€€€€€ une capacité à mobiliser les connaissances scientifiques dans sa pratique ;

•€€€€€€€ des compétences de collaboration interprofessionnelle ;

•€€€€€€€ une posture professionnelle respectueuse des bénéficiaires et des équipes ;

•€€€€€€€ une autonomie progressivement adaptée à son niveau de formation ;

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 **Description de l'unité d'enseignement**

OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

•€€€€€€€ découvrir les différents champs d'exercice de la profession de sage-femme ;

•€€€€€€€ mobiliser les connaissances de base nécessaires à la compréhension des situations rencontrées en stage ;

•€€€€€€€ participer, sous supervision, à la prise en charge des femmes, des nouveau-nés et des familles ;

•€€€€€€€ réaliser les soins et activités relevant de son niveau de formation dans le respect des règles de sécurité et de qualité ;

•€€€€€€€ développer une communication professionnelle adaptée avec les bénéficiaires et les équipes ;

•€€€€€€€ identifier les dimensions éthiques, déontologiques et légales liées à la pratique professionnelle ;

•€€€€€€€ analyser ses expériences de stage afin de soutenir ses apprentissages et le développement de son identité professionnelle.

CONTENU

1. Enseignement clinique (Parcours de stages)

Les stage se déroule en post-partum en milieu hospitalier ou extrahospitalier, en Belgique / France métropolitaine ou Luxembourg selon les opportunités validées par la formation. Ce stage permet à l'étudiant·e de développer progressivement les compétences du référentiel de sage-femme dans des contextes de soins variés relevant du post-partum. Les terrains de stage favorisent l'intégration des savoirs, le développement de

l'autonomie professionnelle et la prise en charge globale de la femme, du nouveau-né, du couple et de la famille.

Le parcours clinique de l'année comprend un stage en **post-partum intra hospitalier** ou **extra hospitalier** de **4 semaines;**

2. Activités pédagogiques associées (Obligatoires)

L'enseignement clinique est complété par des activités pédagogiques obligatoires en présentiel :

•€€€€€€€ Séances de simulation clinique et débriefings réflexifs ;

•€€€€€€€ Évaluations Cliniques Objectives Structurées (ECOS) à visée formative et certificative ;

•€€€€€€€ Laboratoires / séminaires préparatoires aux stages ;

•€€€€€€€ Activités d'accompagnement au développement professionnel (ADP).

Remarque importante : La participation à ces activités est fortement recommandée et fait partie intégrante du dispositif d'enseignement clinique. Elles contribuent à l'acquisition des heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de sage-femme

3. Travaux d'intégration

Portfolio évolutif et développement professionnel : rassemble des travaux et analyses réflexives de l'ADP pour soutenir l'identité professionnelle.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Référence : Le référentiel de compétences du Bachelier Sage-femme 2022

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB1049-ENSCL — Activités d'intégration professionnelle (AIP), enseignement clinique	**Supports indispensables disponibles sur Moodle :** Le portfolio évolutif de développement professionnel ; Le carnet de stage du Bloc 1 BSF ; Les consignes détaillées de stage de l'année académique ; Le récapitulatif des AIP Le processus de pondération des AIP du bloc concerné Le calendrier de remise des travaux liés aux stages ; Le support de présentation des informations relatives aux stages (PPT Info Stages) ;Le Code de bonne conduite ; La grille décisionnelle des Activités d'intégrations Professionnelles (AIP) ; Les outils, documents et ressources pédagogiques fournis par l'équipe enseignante et le milieu de stage.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB1049-ENSCL — Activités d'intégration professionnelle (AIP), enseignement clinique	208 h	Français	Francais

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

ASAB1049-ENSCL — Activités d'intégration professionnelle (AIP), enseignement clinique

L'étudiant·e est acteur de ses apprentissages et mobilise progressivement ses savoirs, compétences et attitudes dans des situations professionnel

•€€€€€€€ l'apprentissage expérientiel en milieux de stage ;

•€€€€€€€ l'accompagnement individualisé par les enseignants et les professionnels de terrain ;

•€€€€€€€ les simulations cliniques et débriefings réflexifs ;

•€€€€€€€ l'analyse de situations cliniques et de pratiques professionnelles ;

•€€€€€€€ le développement d'un portfolio réflexif et de travaux d'intégration.

Volume horaire des Activités Pédagogiques Associées (B4)

Activités	Séminaires	Simulation	ECOS	ADP	Infos stage	Stages
Heures	6h	24. 2 h	25. 12 h	26. 18 h	27. 4 h	28. 150h

Ce tableau n'inclue pas les heures relatives à la rédaction du ePE.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette unité d'enseignement articule le stage, les activités pédagogiques associées et les dispositifs d'évaluation afin de permettre à l'étudiant·e d'acquérir progressivement les compétences fondamentales du référentiel de formation des sages-femmes.

Les activités préparatoires, telles que les laboratoires de pratiques professionnelles, le séminaire d'accompagnement de stage et les simulations, permettent de développer les connaissances et les habiletés techniques nécessaires aux premières expériences de stage.

Le stage offre un cadre d'apprentissage authentique favorisant la découverte des différents secteurs professionnels, l'observation des pratiques, la mise en œuvre progressive des compétences et l'intégration au sein des équipes de soins.

L'ensemble du dispositif pédagogique vise à accompagner l'étudiant·e dans son entrée dans la profession et à préparer la poursuite de son développement professionnel au sein des blocs ultérieurs du cursus

Le portfolio et les ECOS constituent des outils complémentaires permettant à l'étudiant·e d'analyser sa pratique, de documenter sa progression, d'intégrer les savoirs théoriques et expérientiels, et de démontrer l'atteinte des compétences attendues. L'ensemble de ces activités contribue au développement d'une pratique professionnelle réflexive, fondée sur les données probantes, les valeurs éthiques et les exigences de la profession de sage-femme.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation repose sur trois piliers complémentaires :

L'évaluation de l'enseignement clinique en stage : portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein du stage ;

L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée : au travers des ECOS (Épreuves Cliniques Objectives Structurées) à visée certificative ;

L'évaluation des travaux d'intégration : portfolio évolutif de développement professionnel.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

1. Enseignement clinique (Stages)

L'évaluation certificative de stage s'effectue via le carnet de stage et est transposée dans une grille décisionnelle disponible sur Moodle. Les niveaux d'atteinte des compétences utilisent les symboles suivants :

• '--' : niveau insuffisant
• '-' : niveau partiellement atteint
• '+' : niveau atteint
• '++' : niveau dépassant les attentes
Un document intitulé “processus de pondération des AIP” décrit comment passer de ces niveaux d’atteintes à une côte numérique.

2. ECOS Certificatif
Réalisés à l'aide de grilles d'évaluation standardisées. L'accès à l'ECOS certificatif est conditionné par la réalisation de minimum 80% des heures de stage réglementaires de l’année.

3. Travaux d'intégration

Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative incluant un dépôt lors de la session d'examens du quadrimestre 2.

Pondération des Points (Quadrimestre 2)

Composante d'évaluation	Point
Enseignement clinique (stages)	**56 points**
ECOS certificatif	**56 points**
Portfolio évolutif et développement professionnel	**28 points**

Total de l'UE : 140 points (7 crédits)

RÉGLEMENTATIONS ACADÉMIQUES ET SANCTIONS:

Présence et absences aux activités

La présence à l'ensemble des activités d'apprentissage (comprenant le stage, les simulations cliniques, séminaires, les ECOS et les activités d'accompagnement au développement professionnel) est fortement recommandée. Ces activités en présentiel forment un tout indissociable du dispositif d'enseignement clinique et participent directement à la comptabilisation des heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de Bachelier sage-femme.

En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de simple « cote de présence » (PR) lors d'une évaluation, la note de 0/20 est attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'UE globale dont elle fait partie. Dans ce cas de figure, la méthode d'évaluation classique détaillée dans la fiche descriptive ne s'applique plus (à l’exception du ePE pour lequel une modalité spécifique présentée ci-dessous s’applique). (art 47 du REED)

La remise certificative finale du **Portfolio Évolutif (PE)** doit se faire strictement le jour prévu par l'horaire officiel des examens ; tout travail non présenté engendrera un 0/20 pour cette composante uniquement.

Remédiabilité : La seconde session de cette UE se base sur les détails suivants:

Composante d'évaluation	Points Q3
Enseignement clinique (stages)	**Report de note Q2: 56 points**
ECOS certificatif	**56 points**
. Portfolio évolutif et développement professionnel	**Report de note Q2: 28 points**

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	L'évaluation repose sur trois aspects complémentaires : **L'évaluation de l'enseignement clinique (travail en stage)** **L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée (épreuve au département)** **L'évaluation des travaux d'intégration (travail à distance)**

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB1049-ENSCL — Activités d'intégration professionnelle (AIP), enseignement clinique	L'évaluation repose sur trois piliers complémentaires : **L'évaluation de l'enseignement clinique en stage :** portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein du stage ; **L'évaluation des compétences cliniques en situation simulée :** au travers des ECOS (Épreuves Cliniques Objectives Structurées) à visée certificative ; **L'évaluation des travaux d'intégration :** portfolio évolutif de développement professionnel.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.